

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20190913-0000020601-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 17/09/2019

Réception par le Préfet : 17/09/2019

Publication : 20/09/2019

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée



ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2019-8-3-10

Séance du vendredi 13 septembre
2019

WITTENHEIM

FRANCHISSEMENT DE LA RD 429 EN PASSAGE INFÉRIEUR - TRAVAUX

CONVENTION PORTANT OFFRE DE CONCOURS

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN BIHL, Mme BOHN, M. DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER,
MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE,
MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER,
MILLION, M. MUNCK, Mmes ORLANDI PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHITTLY, STRAUMANN,
Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. COUCHOT donne procuration à Mme PAGLIARULO.
Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.
Mme MULLER Betty donne procuration à M. HABIG.
M. MULLER Lucien donne procuration à Mme MARTIN.
Mme SCHMIDIGER donne procuration à M. ADRIAN.
M. TRIMAILLE donne procuration à M. JANDER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU l'arrêté préfectoral n° 113/74 du 31 juillet 1974 émis par la Direction Départementale de l'Équipement portant autorisation de construire les ouvrages d'accès au centre commercial CORA de Wittenheim sur les dépendances du chemin départemental n° 430 transféré depuis au Département et renommé RD 429,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,

- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2018-6-3-1 du 14 décembre 2018 relative à la Politique des Routes, des Grands Equipements et Infrastructures de Communications,
- VU le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de l'Association Foncière Urbaine Libre (AFUL) du centre commercial CORA Wittenheim en date du 11 juillet 2019 approuvant le budget prévisionnel de charges de gros travaux pour l'exercice 2019 et la délégation de maîtrise d'ouvrage au Département du Haut-Rhin des travaux nécessaires à la rénovation de l'ouvrage de franchissement de la RD 429 en passage inférieur permettant l'accès au centre commercial CORA,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve les termes de la convention jointe en annexe à la présente délibération, portant offre de concours financier de l'AFUL du centre commercial CORA de 175 000 € HT dans le cadre de l'opération sous maîtrise d'ouvrage départementale de rénovation de l'ouvrage de franchissement de la RD 429 en passage inférieur de la voie privative d'accès audit centre commercial située sur le périmètre de l'AFUL ;
- Autorise la Présidente du Conseil départemental à signer cette convention avec l'AFUL du centre commercial CORA Wittenheim, et le cas échéant à y apporter des modifications mineures qui s'avèreraient nécessaires ;
- Prend acte que les dépenses seront imputées sur le budget départemental au Programme A135, Chapitre 21, Fonction 621, Nature 2151 et que la recette globale sera inscrite au Programme A135, Chapitre 13, Fonction 621, Nature 1328.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité